

**Découvrez les dernières actualités du SPI Vallée de Seine**



**Risques feux de forêts**

72 000 hectares ont été dévastés par les feux en 2022 : forêts, espaces de cultures et espaces naturels. 1 ha de forêt domaniale a déjà été dévasté dans les Yvelines en 2023. Désormais, le risque feux de forêt ne concerne plus seulement le pourtour méditerranéen mais touche désormais la totalité du territoire métropolitain. Rappelons que 9 feux de forêt sur 10 sont dus à une activité humaine. Pour faire face à ce danger, le gouvernement a mis en place une stratégie de prévention et de sensibilisation avec une campagne qui durera tout l'été de mi-mai à fin août.

**Les outils de sensibilisation et prévention**

- la météo des forêts

Cette météo est disponible chaque jour pour les 2 journées suivantes. Elle se présente sous forme de cartes. Le niveau de danger de feu est précis par département avec une échelle à 4 niveaux

- Faible
- Modéré
- Danger élevé
- Danger très élevé

*Cette météo est également disponible sur smartphone via l'application Météo France*

- kit de communication à destination des mairies : il comprend des affiches, vidéos, kit pour réseaux sociaux, articles....

**Les gestes simples et de bon sens pour éviter un départ de feu**

- **Mégots** : jeter les mégots dans un cendrier plutôt que dans la nature ou par la fenêtre de sa voiture.
- **Barbecue** : Privilégier un endroit loin des broussailles s'il est organisé dans la nature ou chez soi dans un espace dédié comme une terrasse.
- **Débroussaillage** : penser à débroussailler son jardin et les espaces verts, bordures de champs et de forêts pour protéger les espaces sensibles des étincelles. Pour en savoir plus sur le débroussaillage vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de l'[ONF](#).

**En cas d'incendie : que faut-il faire ?**

**Alerter** : témoin d'un début d'incendie, donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et localiser le feu

**Se protéger** : s'éloigner dans le sens contraire du déplacement du feu, se mettre à l'abri en attendant l'intervention des secours.

**S'informer** : Rester informé de la situation et se conformer aux consignes des secours ou de la mairie. [Toutes les infos](#)

Météo des forêts

Téléchargez le kit de communication

**Sécheresse dans les Yvelines**

Un nouvel arrêté-cadre du 22 juin 2023 relatif à la gestion de la ressource en eau en période d'étiage a été signé par Monsieur le Préfet.

Cet arrêté place la zone Sud-Est en situation d'alerte et maintient la zone Centre en situation d'alerte renforcée ainsi que les zones Seine et Sud-Ouest en situation de vigilance.

Il définit d'autres modifications comme le rattachement des

communes du Chesnay-Rocquencourt, Versailles et Viroflay à la zone Seine (en zone Centre auparavant) ou la modification de certaines mesures de restriction des usages de l'eau ....

Toutes les infos de la préfecture des Yvelines

### Entretien des tours aéroréfrigérantes (TAR) :

nouvel article à lire sur le site du SPI VDS sur les recommandations pour une remise en route en toute sécurité durant la période de forte chaleur

Rappel sur les TAR, Précautions à prendre en cas de forte chaleur, base réglementaires et que faut il faire en cas de contamination.

Lire l'article

### Inauguration de la centrale solaire de Triel sur Seine



Le SPI Vallée de Seine était présent le 26 juin dernier pour l'inauguration de la centrale solaire de Triel sur Seine par le groupe Urbasolar, producteur d'électricité renouvelable, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et la Commune de Triel-sur-Seine ont inauguré une centrale solaire. Ce projet de plus de 44000 panneaux produisant 19 MWc. est le second parc solaire dans les Yvelines. Il permet d'accroître la production d'énergie renouvelable dans le département et de conforter les engagements locaux et nationaux de développer les énergies décarbonées tout en réduisant les émissions de CO2.

Cette centrale est aujourd'hui installée sur un ancien site de stockage de déchets non dangereux et s'étend sur 20 ha. Au delà de la revalorisation du site, l'environnement s'est inscrit au cœur du projet pour préserver la biodiversité avec des aménagements particuliers : plantations de haies, réhabilitation de l'habitat pour certaines espèces, traitement des espèces envahissantes, installation de nichoirs pour les chiroptères, réensemencement ainsi que des mesures de compensation...



### Appels à projets

#### JOURNEE NATIONALE DE LA RESILIENCE - APPEL A PROJETS.

Initiée en 2022, la journée "Tous résilient face aux risques" du 13 octobre vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques qui les environnent. un nouvel appel à projets est lancé pour 2023. Date : dépôt des dossier jusqu'au lundi 2 octobre 2023 à 12h00

Candidature

#### APPEL A PROJETS : DECARB IND+

Decarb ind+ vise à décarboner de manière profonde des sites industriels via l'efficacité énergétique, l'électrification des procédés, l'usage de l'hydrogène renouvelable ou électrolytique bas-carbone, et/ou encore l'usage de dérivés d'hydrogène renouvelable.

Pour en savoir plus sur les aides et connaître votre éligibilité :

Toutes les infos

Vous souhaitez poser une question ou partager une information, n'hésitez pas à [contacter l'équipe](#) du SPI Vallée de Seine.

L'actualité du SPI et de ses partenaires c'est aussi chaque semaine sur les réseaux sociaux, **pensez à vous abonner !**



## SPI VDS

35 rue de Noailles, 78000, Versailles

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

